

Liste des pièces justificatives éligibles:

Une preuve de paiement est une copie d'un extrait de compte bancaire

CATEGORIES	TYPES	FRAIS ELIGIBLES
Rémunération des animateurs pour :	<ul style="list-style-type: none"> *Les ateliers-animations *Les ateliers de finalisation *Les réunions 	Fiches de salaires et preuve de paiement pour les fiches de salaires ne provenant pas d'un secrétariat social ; Convention de volontariat + preuve de paiement ; Déclaration RPI jointe de la copie de la Carte d'Artiste + preuve de paiement ; Factures + preuve de paiement
Rémunération des vacataires pour :	<ul style="list-style-type: none"> *Les ateliers-animations *Les ateliers de finalisation *Les réunions 	Fiches de salaire + preuves de paiement pour les fiches de salaire ne provenant pas d'un secrétariat social. Convention de volontariat + preuve de paiement ; Déclaration RPI jointe de la copie de la Carte d'Artiste + preuve de paiement ; Factures + preuve de paiement
Visites guidées, entrées spectacles, expositions.	Musée, théâtre	Tickets d'entrée reprenant les dates et montant + preuves de paiement
Frais de matériels liés à la réalisation du projet	Matériel spécifique à la réalisation du projet, documentation, (Excepté les frais d'équipement)	Tickets d'achats, factures.... lisibles + preuves de paiement
Frais de matériel liés à la finalisation du projet	Location de salle, location de matériel de son.....	Tickets d'achats, factures.... lisibles + preuves de paiement
Frais administratifs liés à la réalisation du projet	Frais de poste, photocopies, téléphone, forfait assurance, ...	Tickets d'achats, factures.... lisibles + preuves de paiement
Frais de déplacement des animateurs	Transport en voiture et/ou transport en commun	Compléter le tableau relatif au déplacement + preuve de paiement
Frais de déplacement des élèves	Transport en commun	Copie de la preuve d'achat des tickets de transport + preuve de paiement ainsi qu'un document reprenant les dates des déplacements.
	En car	Copie de la facture + la preuve de paiement
Prestations administratives de constitution du dossier de justificatifs	Max 5h X 50€, soit 250 €	Fiches de salaires et preuve de paiement pour les fiches de salaires ne provenant pas d'un secrétariat social ;